

Avignon, le 15 janvier 2019

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/C Mesdames et Messieurs les inspectrices et
Inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Pôle des élèves

Référence
2019

Dossier suivi par
Estelle Cappello

Téléphone
04 90 27 76 91

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Pratique du Jeu d'échecs en milieu scolaire

Les représentants de la Fédération Nationale du Jeu d'Echecs dans le département de Vaucluse m'ont fait connaître que la pratique de cette activité au sein des établissements scolaires avait connu dans le passé un intérêt plus marqué qu'aujourd'hui et ont exprimé le souhait de lui donner une vigueur nouvelle.

Au-delà de son caractère ludique propre à susciter la curiosité, le jeu d'échecs requiert en effet des qualités intellectuelles (sens de l'observation et de l'analyse, concertation, mémoire, logique, créativité), mais aussi une solide discipline personnelle (maîtrise de soi, respect de règles intangibles). J'insiste sur la valeur éducative d'une telle pratique, qu'elle s'inscrive dans les activités péri-éducatives ou qu'elle s'articule à un projet de classe.

Vos élèves pourront participer aux championnats scolaires départementaux qui se dérouleront le mercredi 30 janvier 2019 au Centre de Loisirs CAPEAU à Vedène. La date limite des inscriptions est le lundi 28 janvier 2019 sur la fiche d'inscription jointe.

Je vous invite en conséquence à diffuser largement la présente note auprès des enseignants intéressés qui pourront prendre l'attache de Monsieur Pierre CARTERON délégué départemental (tél : 06 22 46 27 35 ou par mail caillou12@gmail.com).

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.




Christian PATOZ

PJ : modalités départementales et tableau d'inscription

Championnats Scolaires d'échecs

Ecoles - Phase départementale 84

Année scolaire 2018-2019

Quand et où auront lieu ces championnats scolaires ?

ECOLES

- le mercredi 30 janvier 2019 au Centre de Loisirs CAPEAU – 84270 VEDENE
(<http://capeau-land.blogspot.com/p/contacts.html?m=0>)
740 chemin de Capeau. Pointage de 13h30 à 18h00, 1^{ère} partie à 14h00.

Qui peut participer ?

En catégorie Ecoles de Vaucluse, tous les jeunes licenciés A ou B ou non licenciés peuvent s'inscrire **gratuitement** au tournoi (*limitation à 100 élèves en raison de la place et de la sécurité dans les salles d'accueil ; en cas d'une participation trop élevée le nombre d'élèves par établissement pourra être bloqué à 8 en partant des derniers inscrits*).

La licence B obligatoire, comprenant une assurance et permettant éventuellement de jouer dans le club de son choix, sera offerte par le Comité Vauclusien du Jeu d'Échecs.

INDIQUEZ à quel club vauclusien le plus proche il faut affilier vos élèves, mais si vous n'en connaissez pas le Comité s'en chargera.

Comment se déroulent ces championnats scolaires ?

Pour cette phase, la compétition est considérée comme individuelle. La cadence de jeu est 15mn chacun au KO, en 5 rondes. Le classement est individuel. Un classement par établissement est ensuite établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins deux filles pour une équipe masculine ou deux garçons pour une équipe féminine d'un même collège.

Les trois premiers établissements sont récompensés et chaque participant reçoit une médaille.

Le nombre d'établissement qualifié par catégorie pour la phase académique sera connu ultérieurement. Cependant pour participer à la Phase suivante du « championnat académique » chaque équipe devra avoir participé à la phase départementale. Ces équipes pourront compter des joueurs n'ayant pas participé à celle-ci.

Comment s'inscrire et qui contacter ?

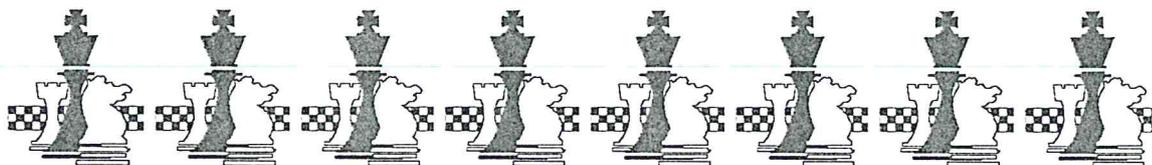
Il est nécessaire que le responsable de l'activité « échecs » au sein de chaque établissement communique la liste de ses joueurs de **préférence par mail** avec : établissement, nom et prénom, date de naissance, code FFE s'il existe **sur la fiche d'inscription jointe**

au plus tard le :

lundi 28 janvier à Pierre CARTERON

caillou12@gmail.com (06 22 46 27 35)

Aucune inscription ne sera prise sur place



Prière aux accompagnateurs de surveiller leurs élèves entre les parties et à l'extérieur des salles afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.

CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE VAUCLUSE D'ECHECS 2018/2019
ECOLES : - le mercredi 30 janvier 2019 au Centre de Loisirs CAPEAU – 84270 VEDENE
 (http://capeau-land.blogspot.com/p/contacts.html?m=0)
 740 chemin de Capeau. Pointage de 13h30 à 18h00, 1ère partie à 14h00.

NOM DE L'ETABLISSEMENT: _____ **VILLE:** _____

N°	NOM des élèves	Prénom	e-mail:		Né(e) le *	Tél.	Code FFE si licencié dans un club
			Sexe M-F	Classe			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							

Fiche d'inscription à adresser aux organisateurs de préférence par e-mail *au plus tard le*
le LUNDI 28 JANVIER pour les Ecoles : à Pierre CARTERON <caillou12@gmail.com> (06 22 46 27 35)
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE * date de naissance obligatoire pour les non licenciés

A QUEL CLUB VAUCLUSIEN FAUT-IL AFFILIER CES ELEVES ? :
 Si vous n'en connaissez pas, le Comité les inscrira au club proche de votre établissement.

***Merci aux accompagnateurs de surveiller leurs élèves entre les parties et à l'extérieur des salles,
 afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.***